

# Lyon à l'italienne

DEUX SIÈCLES DE PRÉSENCE ITALIENNE  
DANS L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE





# Lyon à l'italienne

DEUX SIÈCLES DE PRÉSENCE ITALIENNE  
DANS L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

*2<sup>e</sup> édition revue et corrigée*

*Jean-Luc de Ochandiano*  
*avec la collaboration de Nuria Pastor Martinez*

LieuxDits  
EditionsDits

### Remerciements

Je remercie vivement toutes les personnes et institutions qui ont permis la réalisation de cet ouvrage :

Pour les Archives municipales de Lyon, Anne-Catherine Marin, Gilles Bernasconi et Cécile Lonjon ;
Pour les Archives départementales du Rhône, Benoît Van Reeth et Anne-Françoise Kowalewski ;
Pour les Archives municipales de Villeurbanne, Dominique Grard et Nicole Feldman ;
Pour les Archives municipales de Vaulx-en-Velin, Élisabeth Richard ;
Pour les Archives municipales de Saint-Fons, François Perrot ;
Pour le Musée Gadagne, Natacha Mounier ;
Pour la Bibliothèque municipale de Lyon, Anne Meyer ;
Pour le Service régional de l’inventaire du patrimoine culturel (Région Rhône-Alpes), Françoise Lapeyre-Uzu et Julien Guillot ;
Pour le Rize de Villeurbanne, Xavier de la Selle et Delphine Guedra ;
Pour le Centre de Documentation Libertaire de Lyon, Laurent Gallet ;
Pour l’Institut d’Histoire Sociale CGT – Rhône-Alpes, Roger Gay ;
Pour l’Institut d’Histoire Sociale CGT du Rhône, Charles Romain et Martine Cordier ;
Pour l’Association pour l’Autobiographie, Christine Coutard ;
Pour la Fondation Berliet, Anne Carrière ;
Pour le LARHRA, Jean-Luc Pinol, Michelle Zancarini-Fournel et Sylvie Schweitzer ;
Pour le COM.IT.ES (Comitato degli italiani all'estero) de Lyon, Angelo Campanella, Enrico Rea, Claudio Rocco, Stéphanie Plaza ;
Pour la Maison des Italiens, Maria Giordano ;
Pour l’Institut culturel italien de Lyon, Loredana Lorenzo et Valérie Piras ;
Pour le Comitè de Lyon de la Società Dante Alighieri, Giampaolo Pinna ;
Pour l’Istituto Nazionale Confederale di Assistenza (INCA) de Lyon, Angelo Campanella ;
Pour le Cercle Franco-Italien de Meyzieu, Calogero Pace ;
Pour le Circolo Vincentini de Lyon, Gianfranco Pretto et Maurice Rigotto ;
Pour le Fogolâr Furlan de Lyon, Danilo Vezzio et Ezzio Della Vedova ;
Pour l’association Apulia, Vincente Mangione ;
Pour l’Istituto per la storia della Resistenza e della società contemporanea nelle province di Biella e Vercelli « Cino Moscatelli » (Varallo), Enrico Pagano ;
Pour l’Ecomuseo Valle Elvo e Serra, Enzo Clerico, Gian Paolo Chiorino, Luigi Lotito et Giuliana Bonino ;
Pour le Club Alpino di Varallo, Carlo Raiteri, Graziella Cusa, Valentino Morello et Luciano Cattaneo ;
Pour la Biblioteca Civica « Farinone Centa » (Varallo), Piera Mazzone ;
Pour le Centro studi Piero Gobetti (Turin), Franca Ranghino, Piera Tachis et Silvana Barbalato ;
Pour l’Istituto piemontese per la storia della Resistenza e della società contemporanea «Giorgio Agosti» (Turin), Andrea D’Arrigo ;

Pour la Scuola Mosaicisti del Friuli (Spilimbergo), Alido Gerussi, Danila Venuto et Evelina Della Vedova ;
Pour le Musée Dauphinois, Olivier Cogne, Joseph Argento ;
Pour la Mission catholique italienne de Paris, Père Luigi Taravella ;
Pour le Centre d’Information et d’Études sur les Migrations Internationales (CIEMI), Christine Pelloquin.

Merci à tous ceux qui m’ont apporté leur aide, leur témoignage ou qui m’ont donné accès à leurs archives familiales :

Madeleine et François Alloisio, Jeannine et Rocco Altamura, Mauro Andreoli, Bernard et Guerino Antonelli, Manon Assénat, Pascal Bandelier, Lilia et Jean-Luc Barcelli, Tonina Battista Jagorel, Teresa Bernardinis, Joséphine Bitat, Danielle Boissat, Paolo Bologna, Catia Bonassin, Marie-Pascale Bonnefond, Sonia Bove, Catherine Bouchon, Anna Bouveret, Antonio Canovi, Jacqueline et Thierry Canque, Rosa et Celestino Carbone, Guy Carniatto, Claude Cavagnolo, Olivier Chavanon, Christophe Coupaud, Irma Danna, Madeleine et Thomas De Carolis, Jean-Pierre Dellasette, Silvano et Nicoletta De Marchi, Philippe Dufieux, Louis Esparza, Noël Mario et Clorinda Fanelli, Jean-Paul Fanjat, Simone Fayard, Attilio et Hubert Ferrari, Lidia et Jean-Marc Fortuna, Nicola Franchella, Marco Fusco, Élisabeth Hardouin-Fugier, Simone et Robert Jacobelli, Philippe Jaeger, Andrea Genovese, Éric Gugliermina, Mireille et Hervé Jallais, Robert Laurini, Vincent Lemire, Michel Locatelli, Père Felice Lo Muto, Domenico Lorenzetti, Armand et Joseph Luchetti, Nicole Maire, Gaetano Mancino, Nathalie Masseboeuf, Stefano Mella, Yolande Merono, Marius Minicillo, Ilaria Montagano, Giovanni Moretta, Maurizia Morini, André Mosoni, Bernard Mosoni, Ginette Orcel-Busseneau, Floriana Notarangelo, Bruno Percio, Arlette-France Perrin, Edgar Pich, Anna Pizzorno, Marc Poisson, Mimmo Pucciarelli, Sœur Françoise Quartier, Gisèle Reynaud, Liberato Ricci, Giuseppe Salvatore, Pierre Sarrochi, Calogero Sciandra, Bernard Sonnier, Jean-Charles Sperduti, Catherine Tanzilli-Galliou, Gilbert Travin, Philippe Venditelli, Enrico Zoppetti.

Merci à Aurora Fantino pour ses cours d’Italien qui m’ont été très utiles.

Un remerciement tout particulier à Margarita Margini et Dominique Bouveret qui ont accepté de traduire certains textes.

Merci à Alain Franchella, responsable des éditions Lieux Dits, pour avoir accepté d’éditer cet ouvrage. Merci à Isabelle Vincensini, Marion Boyer, Gildas Scaviner, Joanne Drevet et Guillemette Tournadre pour le superbe travail réalisé.

## Rhône-Alpes

Ouvrage publié avec le soutien de la Région Rhône-Alpes

# SOMMAIRE

**INTRODUCTION** – p. 6

**L’ORIGINE DU MOUVEMENT (1815-1914)** – p. 11

**Partir** – p. 13

**Travailler à Lyon** – p. 20

**Vivre à Lyon** – p. 74

**D’UNE GUERRE À L’AUTRE (1914-1940)** – p. 133

**Les Italiens de Lyon dans la Première Guerre mondiale** – p. 134

**Le boom de l’immigration italienne après 1918** – p. 140

**Les Italiens, enjeux d’affrontements politiques** – p. 172

**Les relations franco-italiennes à l’épreuve de la crise** – p. 190

**LE TEMPS DE L’INTÉGRATION ET DE LA MÉMOIRE (1940-2013)** – p. 207

**L’impact de la Seconde Guerre mondiale** – p. 208

**La reprise de l’immigration italienne (1945-1965)** – p. 215

**Le temps de la stabilisation (1965-1990)** – p. 231

**Le temps de la mémoire (1990-2013)** – p. 252

**LISTE DES ABRÉVIATIONS** – p. 260

**NOTES** – p. 260

**INDEX DES IMAGES ET CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES** – p. 268



Des Italiens du quartier de la Gare, à Saint-Priest, vers 1925.

## INTRODUCTION

Nombre de familles d'origine italienne conservent dans leurs tiroirs des photographies liées à leur histoire migratoire : portraits d'individus ou de groupes, photos d'identité accrochées à un permis de séjour ou une carte de travail, moments de l'intimité familiale ou témoignages de l'activité professionnelle, chaque image nous chuchote une histoire singulière, irréductible à toutes les autres.

Mais ces photographies peuvent aussi être perçues comme de petits fragments d'une histoire collective, celle des immigrants italiens et, dans notre cas, de ceux installés entre Rhône et Saône. Il n'est pas toujours facile de saisir les cheminements de cette histoire car elle plonge ses racines loin dans le temps, au plus profond du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est à cette époque que la ville de Lyon entame une mutation qui l'a transformée en une agglomération ayant repoussé ses limites loin de son centre originel. L'histoire de ces immigrants italiens est intimement liée à l'évolution de cette capitale régionale, qui a des besoins de bras toujours plus nombreux dans ses ateliers et ses chantiers, puis dans les usines qui ont marqué l'agglomération de leur empreinte.

On sait depuis longtemps que Lyon et l'Italie ont un long passé commun : dès la fin du Moyen-Âge, la ville entretient d'étroites relations commerciales avec certaines cités de la péninsule et accueille de nombreux banquiers-marchands florentins ou lucquois. Ce sont aussi deux Piémontais, Étienne Turquet et Bartolomeo Naris, qui, en 1536, introduisent la soierie à Lyon en recrutant pour cela des ouvriers génois. La « période italienne » que Lyon connaît à la Renaissance a malheureusement longtemps dissimulé une histoire commune plus proche, mais tout aussi intense et d'une nature très différente, liée à l'arrivée de migrants transalpins dès la fin des guerres napoléoniennes. Ces hommes et femmes viennent d'abord essentiellement du nord du Piémont, proche de la région lyonnaise. Mais au fil des décennies, de nouvelles chaînes migratoires apparaissent, en particulier au sud de Rome, dans le nord-est du



pays puis, au XX<sup>e</sup> siècle, dans les régions les plus méridionales. Chacune de ces migrations a son histoire propre et ses particularités, chacune a sa langue ou ses patois, donnant quelques fois l'impression que la « colonie italienne de Lyon », selon l'expression en usage au XIX<sup>e</sup> siècle, n'est en fait qu'une mosaïque de groupes régionaux.

Mais l'histoire de ces migrants a aussi à voir avec une révolution, celle qui débute en 1789 et qui met au centre de ses préoccupations le Peuple et la Nation qu'il constitue. Toute l'Europe a été secouée, dans les décennies suivantes, par ce « réveil des nationalités » qui débouche, entre autres, en 1861, sur l'Unité italienne. Les migrants venus d'outre-mer, sujets du royaume de Sardaigne ou de celui des deux Siciles, des duchés de Lucques ou de Parme, deviennent alors les ressortissants d'un seul et unique État-nation, l'Italie. C'est à cette même époque que la nationalité commence à devenir un élément important de l'identité des individus. Dans un ouvrage précédent<sup>1</sup>,





Une famille des baraques de Gerland dans les années 1930.

je m'étais penché sur l'histoire de migrants d'un autre genre, les paysans limousins qui venaient, au XIX<sup>e</sup> siècle, travailler une partie de l'année comme maçons sur les chantiers lyonnais. En 1850, ils étaient encore considérés comme de véritables étrangers, au même titre que les plâtriers piémontais ou les mosaïstes frioulans. Comme eux, ils ne parlaient pas français mais l'un des multiples patois occitans encore très vivants à l'époque, et ne cherchaient pas à s'intégrer dans la population lyonnaise. Mais, dans les décennies suivantes, les choses commencent à changer et ces ruraux, qui abandonnent peu à peu leurs migrations saisonnières, s'intègrent progressivement

dans la société urbaine mais aussi à un ensemble plus large, la nation. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les paysans français qui rejoignent les villes dans l'espoir d'y trouver une vie meilleure n'y sont plus accueillis comme des étrangers. Dans les discours de l'époque, la paysannerie constitue même l'âme de la nation française. À l'inverse, les immigrants venus d'au-delà des frontières, notamment les Italiens, commencent à souffrir, du fait de leur nationalité, d'une stigmatisation particulière. Des termes comme « macaroni » apparaissent dans le vocabulaire et des manifestations anti-italiennes, quelques fois violentes, se déroulent à plusieurs reprises en France à partir de cette époque.

Malgré des relations quelques fois difficiles entre Français et Italiens, notamment en période de crises économique ou politique, le nombre de ces derniers croît peu à peu à Lyon à tel point que l'on compte, en 1930 puis en 1960, environ 25 000 individus présents dans l'agglomération. Il faut dire que, si la France a besoin de faire appel à de la main d'œuvre étrangère dès le XIX<sup>e</sup> siècle, l'Italie connaît alors un phénomène inverse : une émigration massive touche presque toutes les régions et provoque, chaque année, le départ de dizaines puis de centaines de milliers d'hommes et de femmes aux quatre coins du monde, au point de former une immense diaspora dont on a du mal, encore aujourd'hui, à dessiner les limites : entre 1876 et 1976, on estime que 27 millions d'Italiens ont quitté leur pays pour tenter leur chance dans une contrée proche ou lointaine<sup>2</sup>. Lyon ne constitue donc qu'un point d'accueil parmi des milliers d'autres dans le monde. Mais l'immigration italienne y a joué un rôle important car, dès les années 1880, environ 60 % des étrangers recensés dans la ville sont Italiens. Il faut d'ailleurs attendre les années 1960 pour que les Transalpins ne constituent plus la population étrangère la plus nombreuse de l'agglomération. Mais qui étaient ces Italiens et quelle a été leur vie au cours de ces deux siècles d'immigration ? Comment la « grande histoire » – Unité italienne en 1861, entrée en guerre de l'Italie en 1915, prise du pouvoir par Mussolini et instauration du régime fasciste à partir de 1922,

déclaration de guerre de l'Italie contre la France en 1940 – a-t-elle touché et parfois bouleversé la « petite histoire » de chacun d'entre eux et comment ont-ils réussi à y faire face dans la situation particulière qui est celle d'un immigrant ? Comment ont-ils pu trouver, peu à peu, une place dans l'agglomération et ont-ils marqué certains quartiers ? Quelle mémoire a laissé cette présence italienne dans l'espace de l'agglomération ? Il ne s'agit là que de quelques questions parmi toutes celles qui ont guidé la rédaction de cet ouvrage, tant l'histoire de l'immigration italienne à Lyon est riche et complexe.

Pour répondre à ces questions, il a fallu remonter loin dans le temps, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, à une époque où le nombre de Transalpins est encore faible à Lyon. Ce recul était nécessaire afin de repérer les chaînes migratoires qui sont présentes dès l'époque de Napoléon, de voir émerger de nouvelles zones et de nouvelles formes d'immigration, d'étudier les difficultés qu'a rencontrées chaque nouvelle vague d'arrivants, d'évaluer la place qui a été donnée aux Transalpins dans la société lyonnaise selon les périodes. Les flux migratoires se sont d'abord concentrés sur la ville de Lyon, où l'on trouve de nombreux artisans, commerçants et ouvriers qualifiés italiens dès 1850. Mais, au fil des décennies, les Italiens trouvent de plus en plus souvent refuge aux marges de la ville, d'abord dans les faubourgs comme la Guillotière ou Vaise, puis dans les quartiers périphériques comme Gerland ou Monplaisir, et enfin dans les banlieues ouvrières qui commencent à prendre forme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Saint-Fons, Villeurbanne, Oullins, Vénissieux, Saint-Priest ou Vaulx-en-Velin ont été marquées profondément par la présence immigrée, et en particulier par les milliers d'Italiens qui s'y sont installés au XX<sup>e</sup> siècle. Attirés par les nombreuses usines installées sur le territoire de ces communes, acceptant souvent un travail déqualifié rejeté par les Français, ils ont rendu possible le développement industriel de l'agglomération, avec les Espagnols, Arméniens, Algériens ou Portugais qui les ont peu à peu rejoints. Dans ces espaces au départ à peine urbanisés, ils ont construit leur vie – et quelques fois leur maison – dans des conditions

souvent difficiles, en même temps qu'ils participaient à la construction d'une nouvelle culture ouvrière qui a montré sa vivacité jusque dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Les flux migratoires en provenance d'outremonts se sont éteints au cours des années 1960. Les Italiens se sont alors fondus discrètement dans la société lyonnaise, donnant l'illusion rétrospective que le processus d'intégration avait été court et sans douleur, alors que de multiples événements témoignent, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, du long et difficile cheminement vers l'acceptation des Italiens dans notre société.

Lors du Tour de France 1965, l'arrivée au stade de Gerland du maillot jaune, l'Italien Felice Gimondi, entouré de supporters lyonnais d'origine italienne.





L'extrême morcellement du territoire italien en 1843.

## L'ORIGINE DU MOUVEMENT (1815-1914)

Chapitre 1





Ainsi, comme le fait remarquer l'historien Philippe Videlier, l'« immigration [à Lyon] apparaît comme essentiellement bipolarisée »<sup>23</sup>. On retrouve généralement cette bipolarisation au niveau local, mais avec des rapports qui peuvent varier : en 1931, les Piémontais sont plus nombreux que les Ciociars à Villeurbanne (40 % contre 30 % des Italiens de la commune). À l'inverse, à Gerland les Ciociars dominent fortement (près de 50 % contre moins de 20 % de Piémontais), tout comme à Vénissieux (40 % de Ciociars). Saint-Priest et Saint-Fons constituent des cas un peu à part : les Piémontais dominent très largement (86 % à Saint-Fons, en 1921), mais cela semble plutôt dû à la stratégie de certaines grandes entreprises qui ont leurs propres filières de recrutement. C'est le cas de l'usine Maréchal de Saint-Priest dont le directeur, Moselli, envoie des agents recruteurs dans le nord de l'Italie pour se fournir en main d'œuvre<sup>24</sup>. D'autres régions italiennes jouent un rôle encore secondaire dans l'immigration à Lyon. Il s'agit surtout de zones de l'Italie du Nord et du Centre, même si des migrants venant de la Campanie, des Pouilles ou de Sicile arrivent de plus en plus nombreux à Lyon. En 1926, on trouve

André Crotta, originaire de Netro, garagiste quai Joseph Gillet.



déjà, par exemple, 32 Siciliens habitant montée de la Grande-Côte, à la Croix-Rousse, qui sont majoritairement originaires de Novara di Sicilia (province de Messine)<sup>25</sup>. Les exilés politiques contribuent aussi à diversifier un peu l'immigration italienne à Lyon – les Toscans sont, par exemple, nombreux parmi les réfugiés – mais leur nombre n'est pas suffisant pour modifier profondément les rapports de force entre régions.

### Se loger aux marges de la ville

La géographie de l'implantation des Italiens dans l'agglomération lyonnaise a, elle aussi, été modifiée en profondeur par les évolutions industrielles consécutives à la guerre. L'entre-deux-guerres voit naître véritablement le phénomène des banlieues qui se développent à un rythme échevelé et constituent un espace urbain d'un type nouveau, loin des centres-villes. C'est dans ces espaces que les Transalpins s'installent surtout, à partir des années 1920, à proximité des usines qui les ont embauchés massivement.

### LE DÉVELOPPEMENT DES « BARAQUES » À LYON

Malgré tout, les Italiens ne disparaissent pas de la commune de Lyon. En 1926, ils sont encore environ 13 000 à y vivre, sur les 23 000 de l'agglomération. Mais, là encore, leurs zones d'implantation ont évolué. Ils ne sont guère plus de 3 000, répartis entre la Presqu'île, la Croix-Rousse et le Vieux-Lyon. Ce sont très majoritairement des Piémontais, souvent arrivés avant 1914, qui occupent des métiers artisanaux et des services, mais aussi de manière croissante des postes de manœuvres. On retrouve, parmi eux, de petites filières professionnelles, tels les cafetiers-restaurateurs originaires d'Usseaux (province de Turin) concentrés dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, ou les chapeliers toscans réunis autour de la rue Mercière<sup>26</sup>.

Mais ce noyau ancien est largement dépassé par les foyers qui se multiplient désormais sur la rive gauche du Rhône : en 1926, on dénombre 8 850 Italiens dans les 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements. La Guillotière constitue toujours un quartier central dans l'accueil des migrants, notamment autour de la place du Pont. La concentration d'Italiens est très importante dans les rues Paul-Bert (371 en 1926), Mazenod (280), Moncey (176), Villeroy (111). Mais les Piémontais ont commencé à désertir le quartier Moncey et les alentours de la place Guichard car ces espaces sont très dégradés et considérés comme mal famés. On y trouve désormais surtout de nouveaux arrivants : les Ciociars, issus en particulier des villages d'Acquafondata et d'Isola del Liri, se mêlent aux Arméniens, Grecs et Algériens qui ont commencé, eux aussi, à investir ce quartier où les garnis pullulent. Les ouvriers du bâtiment – plâtriers-peintres, maçons, menuisiers, paveurs – y sont les mieux représentés, à côté des cordonniers, des ouvriers de la confection ou des cafetiers<sup>27</sup>.

Au-delà de la Guillotière, ce sont les quartiers périphériques de Lyon – Montchat, Monplaisir, Gerland – qui attirent de plus en plus les nouveaux venus d'Italie, comme le montre leur implantation dans le 7<sup>e</sup> arrondissement (qui correspond alors aux 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements actuels). Sur cet immense territoire, en partie non urbanisé, 3 250 Italiens sont recensés en 1926 (3,7 % de la population totale, soit la plus forte concentration de Lyon), mais seuls 970 d'entre eux sont installés dans le quadrilatère compris entre le cours Gambetta, les quais, l'avenue Berthelot et la rue Garibaldi. Les autres se répartissent entre Gerland et l'actuel 8<sup>e</sup> arrondissement qui sont à l'époque en plein développement et offrent aux entreprises des espaces vierges immenses pour s'implanter et se développer<sup>28</sup>. Mais les logements et les équipements urbains y sont rudimentaires, et de nombreuses familles italiennes y vivent dans des conditions de précarité et d'inconfort réelles, d'autant plus que l'entre-deux-guerres est marquée par une crise du logement très importante, particulièrement brutale dans de grandes villes comme Lyon, et dont la France n'a commencé à sortir que dans les années 1960<sup>29</sup>.



Carlo Brera, originaire de Varallo, marchand de pneus rue de la Madeleine.

Page suivante : des baraques à l'angle de l'avenue Jean-Jaurès et de l'avenue Debourg.

### La « zone » de Gerland

À Gerland, les Italiens sont un millier en 1921 et plus de 1 700 dix ans plus tard<sup>30</sup>. Cette croissance importante est due à l'attrait des usines qui emploient les neuf dixièmes des travailleuses et travailleurs italiens du quartier, souvent comme manœuvres. Le caractère industriel de Gerland s'est, en effet, accentué brutalement pendant la guerre. Les usines, qui dominent ce territoire, appartiennent au secteur de la chimie (Air liquide, Société chimique de Gerland, Société générale des huiles et pétroles...), de la verrerie (verreries de la Gare, Jayet ou Florent), de la métallurgie (Compagnie des Câbles de Lyon qui est l'un des principaux employeurs d'Italiens dans le quartier, Société Dérobert...), de la boyauterie (Babolat, Boyauterie lyonnaise...), de la tannerie et pelletterie (Maison Camille Bois). Le quartier est d'ailleurs sillonné de voies de chemin de fer reliant les usines au réseau ferroviaire.









Rocco Altamura sur sa vespa à Monplaisir-la-Plaine en 1957.

## LE TEMPS DE L'INTÉGRATION ET DE LA MÉMOIRE (1940-2013)

---

Chapitre 3



### La dernière lettre d'Eusebio Giambone à son épouse Louise

Extrait de sa lettre écrite le 3 avril 1944, à la prison de Turin, après l'annonce de sa condamnation à mort par le Tribunal spécial pour la sécurité de l'État. Le 5 avril, Eusebio et sept autres résistants sont fusillés par les fascistes.



Plaque en l'honneur de Vitale et Eusebio Giambone, 29 avenue Henri Barbusse (Villeurbanne).

Ma chère et adorée Luisetta,

Il y a tant de choses que je voudrais te dire que je ne sais par où commencer, mes pensées se bousculent dans ma tête et ce n'est que de vive voix que je pourrais te les exprimer, et je suis calme pourtant, je vais essayer de les coordonner pour t'exprimer exactement tout ce que je pense, ainsi que mon véritable état d'esprit en ce moment.

Je suis calme, extrêmement calme, je n'aurais jamais cru que l'on puisse regarder la mort avec un tel calme, non pas de l'indifférence, car bien au contraire je regrette beaucoup de mourir, mais je le répète, je suis tranquille.

Moi qui ne suis pas croyant, moi qui ne crois pas à la vie dans l'au-delà, je regrette de mourir mais je n'ai pas peur de mourir : je n'ai pas peur de la mort, suis-je pour autant un Héros ? Pas

du tout, je suis tranquille et calme pour une simple raison que tu comprends, je suis tranquille parce que j'ai bonne conscience, cela est plutôt banal, parce que celui qui n'a rien fait de mal a aussi bonne conscience, mais moi, non seulement je n'ai pas fait de mal, mais durant toute ma brève vie j'ai la conscience d'avoir fait du bien non seulement dans le sens restreint d'aider son prochain, mais en y mettant tout moi-même, toutes mes forces, bien que modestes, en luttant sans trêve pour la Grande et Sainte Cause de la libération de l'Humanité opprimée.

Dans quelques heures certainement moi je ne serai plus, mais sois aussi certaine que je serai calme et tranquille face au peloton d'exécution comme je le suis actuellement, comme je l'ai été durant ces deux jours de simulacre de procès, comme je l'ai été à la lecture de la sentence, parce que je savais dès le début de ce simulacre de procès que la conclusion serait la condamnation à mort.

Ceux qui nous ont condamnés sont-ils aussi tranquilles ? Certainement pas ! Eux croient avec nos condamnations arrêter le cours de l'Histoire : ils se trompent ! Rien n'arrêtera le triomphe de notre Idéal, eux pensent peut-être arrêter la foule innombrable des combattants de la Liberté par la terreur ? Ils se trompent ! Mais je ne crois pas qu'ils nourrissent ces illusions : ils savent certainement qu'ils ne peuvent pas arrêter le cours normal des événements, mais ils agissent en se servant de la terreur pour prolonger le plus possible le moment où il va falloir rendre des comptes. De toute façon, nous sommes une famille prédestinée à tout donner pour la cause : moi aujourd'hui, comme avant Vitale sur le champ de bataille [...].

Source : Istituto Nazionale per la Storia del Movimento di Liberazione in Italia Ferruccio Parri. Fondo Malvezzi Piero, Lettere dei condannati a morte della Resistenza italiana e europea, b. 6 fasc. 12.

Traduction : Dominique Bouveret

## OFFICE NATIONAL D'IMMIGRATION

MISSION DE MILAN  
3. PIAZZA S. AMBROGIO  
TEL. 12-677

### LA REPRISE DE L'IMMIGRATION ITALIENNE (1945-1965)



Des hommes arrivés souvent seuls dans un premier temps.

En 1945, la France se retrouve, pour la seconde fois au XX<sup>e</sup> siècle, devant des besoins de reconstruction énormes. Son potentiel industriel s'est écroulé, des villes entières ont été rasées par les bombardements alliés, une partie des infrastructures de communication est détruite. À Lyon, les Allemands ont fait sauter la plupart des ponts et certains quartiers ont été touchés par les bombes. Il faut reconverter les usines pour les besoins civils et relancer la production. Mais, comme en 1918, les bras manquent cruellement et très tôt se pose la question d'une relance à grande échelle de l'immigration.

#### Une première vague timide (1945-1955)

##### UNE VOLONTÉ ÉTATIQUE DE CONTRÔLE DE L'IMMIGRATION

Le nouvel État qui se met en place à partir de 1945 a une conscience aiguë de ce problème mais ne veut pas laisser, comme avant-guerre, l'initiative privée organiser la venue des étrangers. Aussi dès novembre 1945, il est décidé la création de l'Office National de l'Immigration (ONI) qui doit avoir le monopole du recrutement et de l'introduction en France de main-d'œuvre immigrée. Le gouvernement estime que cela devrait concerner « deux à trois millions de travailleurs ». Selon l'ordonnance qui crée l'ONI, il est d'ailleurs « interdit à tout individu ou groupement autre que cet Office de se livrer à de telles opérations »<sup>17</sup>. Il y a donc, en 1945, une volonté de nationaliser totalement la politique d'immigration et de la planifier pour répondre aux besoins productifs et démographiques du pays. Pour certains conseillers du gouvernement, tel Georges Mauco, il faut d'ailleurs mettre en place une politique de quotas afin d'introduire de « bons immigrés », facilement assimilables. Selon lui, ceux qui répondent le mieux à cette appellation sont les Européens du Nord (Belges,





Un document nécessaire au regroupement familial visé par le centre de Milan.



Laura Bianchi et ses enfants le jour de son départ en France pour rejoindre son mari, Giuseppe Battista.

Luxembourgeois, Irlandais ou Allemands) suivis des populations du nord des pays méditerranéens car, « les Italiens et les Espagnols du nord (Lombards, Piémontais, Catalans et Basques) retrouvent en France un climat, des travaux et même une langue qui permettent une adaptation et une rapide assimilation. Mais avec les Italiens et les Espagnols du sud (Andalous, Siciliens, Calabrais), des différences plus marquées, un rendement moindre dans le travail, une criminalité supérieure, rendent l'assimilation complexe »<sup>18</sup>. Cette vision xénophobe de l'immigration et l'idée des quotas sont finalement repoussées et sont absentes du Code de la nationalité qui voit le jour le 19 octobre 1945. D'ailleurs, dès février, un accord est signé entre la France et l'Italie prévoyant le recrutement, via l'ONI, de 20 000 immigrants pour travailler dans les mines françaises. Un centre de recrutement est installé à Turin mais il n'entre en fonctionnement qu'en septembre alors que des travailleurs clandestins italiens arrivent en masse dès 1945. Des plaintes commencent d'ailleurs à se faire entendre à la CGT contre cet afflux incontrôlé d'étrangers, et le ministre du Travail de l'époque, le communiste Ambroise Croizat, décide de fermer la frontière avec l'Italie en mai 1946. Le ministre de l'Intérieur envoie aux préfets des départements frontaliers une circulaire qui impose l'expulsion immédiate des clandestins arrêtés alors qu'ils traversent la frontière et le renvoi

sous 48 heures de ceux qui, découverts à l'intérieur du pays, n'ont pas encore obtenu la régularisation de leur titre de séjour. Un grand nombre d'Italiens, à cette époque, a connu l'expérience de la reconduite à la frontière du fait de la surveillance accrue exercée dans les Alpes. Les inspecteurs du travail doivent aussi contrôler systématiquement les étrangers dans les établissements industriels qu'ils visitent, surtout sur les chantiers du bâtiment, et les employeurs sont sommés de déclarer les clandestins qu'ils emploient sous peine de sanctions graves<sup>19</sup>. Ces clandestins sont régularisés après avoir passé un examen médical et professionnel dans l'un des cinq centres de transit qui sont alors créés en France, dont un à Lyon, au 105 avenue Lacassagne. Appelé le « Centre Lumière », car les bâtiments qu'il occupe abritaient autrefois les œuvres sociales du personnel de cette célèbre entreprise lyonnaise, il est capable d'héberger et de nourrir environ 500 personnes<sup>20</sup>. Les premiers immigrants officiellement recrutés par l'ONI arrivent en France en septembre 1946 et, en mars 1947, un nouvel accord de recrutement est signé, plus ambitieux que le premier puisqu'il porte sur 200 000 Transalpins. Il offre de nombreux avantages aux immigrants : le versement d'une prime à l'arrivée, le bénéfice de l'allocation familiale, y compris pour les familles restées en Italie, et la possibilité pour le migrant de transférer une partie substantielle de son

LE TEMPS DE L'INTÉGRATION ET DE LA MÉMOIRE (1940-2017)

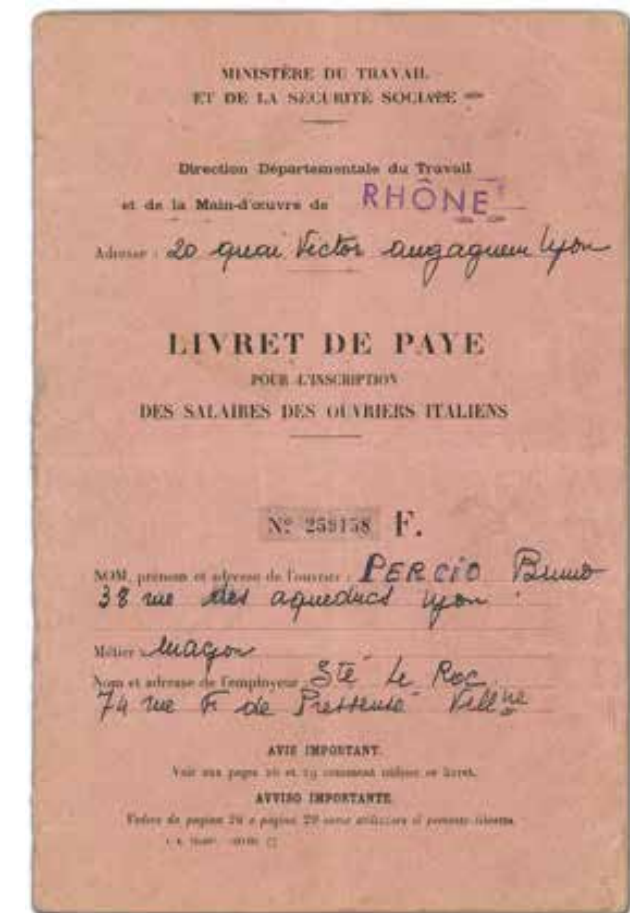


salaire dans son pays d'origine. Afin d'absorber l'important rythme de recrutement qui est prévu, l'ONI améliore son organisation : fin 1947, le centre de Turin est remplacé par celui de Milan qui est installé dans les locaux de l'ancienne caserne Garibaldi. Ce n'est pas un lieu de recrutement mais un centre de rassemblement et de sélection de la main-d'œuvre : les migrants potentiels ont d'abord été recrutés dans leur région pour un travail proposé par un employeur français ; ils sont ensuite orientés vers Milan où ils arrivent normalement le soir, passent la nuit dans les dortoirs de la caserne et subissent une visite médicale complète afin d'obtenir un visa d'entrée sur le territoire français. Ils signent alors leur contrat de travail, reçoivent des tickets-repas et un billet de chemin de fer. Ils sont ensuite amenés à la gare de Milan où des trains sont spécialement affrétés pour les acheminer vers Modane, d'où ils peuvent ensuite rejoindre leur ville de destination. Le centre de Milan sert aussi de sas d'entrée pour le regroupement familial. Dès 1946-1947, de nombreuses familles y transitent, dans le sillage des chefs de famille partis souvent seuls.

#### LES DIFFICULTÉS D'UNE INTRODUCTION LÉGALE DES ITALIENS

Dès 1946-1947, l'ONI rencontre des difficultés de fonctionnement et se révèle incapable d'introduire en France le nombre d'Italiens voulus. Il faut dire que, pour un employeur, obtenir de la main-d'œuvre étrangère via l'ONI n'est pas simple : une multitude de contrôles administratifs rendent la procédure longue et incertaine. C'est ce qui explique que, globalement, seules les grosses entreprises, telles Pitance, Maïa-Sonnier, Berliet ou Paris-Rhône, s'adressent à l'ONI pour des recrutements collectifs de travailleurs italiens<sup>21</sup>. Les petites entreprises ne passent par l'ONI que pour des recrutements « nominatifs » qui leur permettent de faire venir légalement un individu précis, repéré bien souvent via les réseaux familiaux. Pour les migrants italiens, décrocher un emploi à Lyon n'est pas simple non plus, car la loi du 11 août 1932

« protégeant la main-d'œuvre nationale » n'a pas été abrogée à la Libération. Les pourcentages maximaux de main-d'œuvre étrangère par secteur et par région sont donc toujours en vigueur et, dans le Rhône par exemple, la commission provisoire de la main-d'œuvre « n'a pas estimé utile de modifier lesdits pourcentages »<sup>22</sup>. Concrètement, cela veut dire que les Italiens ne peuvent pas émigrer légalement pour occuper certaines professions qui sont pratiquement réservées aux Français, notamment les postes les plus qualifiés et les moins pénibles physiquement. Par contre, les emplois de mineurs, de manœuvres dans l'industrie, ceux du gros œuvre dans le bâtiment sont assez largement ouverts aux Transalpins. Par ailleurs, les permis de travail et de séjour délivrés aux immigrants sont



Un livret de paie spécifique pour les Italiens après-guerre.



### Le courrier, un lien fragile entre les immigrants et leur famille

Une lettre de Mariana à son mari parti à Saint-Priest pour travailler dans une entreprise appartenant à son cousin. Tous deux sont originaires d'Acquabianca, hameau d'Urbe (province de Savone, Ligurie) :

« Acquabianca, 16/11/51

Cher Andrea,

Pourquoi n'écris-tu plus ? Peut-être l'un d'entre vous est-il malade ? J'ai déjà écrit deux fois et je n'ai plus eu de tes nouvelles. Qu'arrive-t-il ? Nous, nous allons bien. Francesca a fait ses molaires sans trop de problèmes. Teresa va à l'école l'après-midi de 13h à 18h et se porte mieux que l'année dernière. Elle attendait le cadeau que tu lui avais promis mais elle dit "Papa a oublié".

Aujourd'hui j'ai vendu le petit veau parce qu'il n'y avait plus assez de lait. Il pesait 68 kg et avait 32 jours. On va nous le payer 410 le kg. La vache va bien et a 13 litres de lait. Pour le moment je lui donne du foin séché mais quand je lui donnerai du foin neuf que se passera-t-il ?

Ici il neige et il fait froid. Notre voisin Armando a été malade, il avait mal à une épaule et au bras. Je lui ai fait 6 piqûres spéciales comme celles contre la sciatique ; maintenant il va un peu mieux.

J'espère que tu as reçu ma lettre qui te disait que j'ai eu l'argent (j'en ai pris 7 500). Je me suis acheté des chaussures (2 500) et le cordonnier Alberto peut me les faire pour Noël.

Tu es parti il y a deux mois, qui me semblent deux siècles. Comme le temps est long, toujours seule mais cela aussi finira par se passer. Teresa dit toujours "Qu'est-ce qu'il fait Papa ?" et Francesca dit que tu es loin. Meilleurs vœux pour les fêtes de Noël et baisers.

Ta Mariana

Écris vite. »

Des habitants d'Acquabianca au moment des récoltes.



très restrictifs : la carte de travail n'est d'abord délivrée que pour une profession et un département et ne donne droit qu'à l'obtention d'une carte de séjour de « résident temporaire », valable un an. Au bout de cette période, l'immigrant peut obtenir une carte de travail limitée à une profession mais valable pour plusieurs départements, et une carte de « résident ordinaire » de trois ans. Ce n'est qu'au bout de trois ans de séjour ininterrompu que l'étranger a droit à une carte de « résident privilégié » et peut travailler dans toutes les professions et toute la France<sup>23</sup>.

La volonté de contrôler étroitement l'immigration et de « défendre la main-d'œuvre nationale » a eu paradoxalement pour effet de favoriser l'immigration clandestine, qui constitue une part de plus en plus importante des entrées sur le territoire. Les passages à pied de la frontière se multiplient et s'appuient sur des réseaux bien organisés. Face à cette situation, les autorités n'ont finalement d'autre solution que de régulariser les immigrants arrivés clandestinement, mission qui est confiée à l'ONI selon une procédure extrêmement simplifiée : l'étranger, à son arrivée en France, demande une autorisation provisoire de séjour auprès de la préfecture. Cela lui permet de rechercher un emploi puis, une fois celui-ci trouvé, d'obtenir une autorisation de travail. Cette procédure de régularisation, bien qu'expéditive, a parfois été freinée par les limitations imposées à l'emploi des étrangers : certains ne trouvent pas de poste lié à leurs compétences et en sont réduits à travailler sans contrat et donc sans papier, comme M. O., originaire de Vénétie : « De 1946 à 1948, j'ai travaillé sans aucun papier comme ouvrier-tailleur chez un patron d'origine italienne, puis dans une autre maison, toujours sans être déclaré. En fait, je ne pouvais pas obtenir de carte de travail [...]. J'ai donc été sans papier pendant deux ans sous le risque de refoulement »<sup>24</sup>. De même, Felice Lo Muto, originaire de Caltanissetta (Sicile), qui est arrivé clandestinement à Lyon en 1948 à l'âge de 18 ans, se rend immédiatement auprès des services de police pour avoir un titre de séjour provisoire. Il commence alors à chercher un emploi pour obtenir un certificat de travail et une carte de séjour. Mais ayant un diplôme de tourneur, il n'est pas dans un secteur « où la main-d'œuvre française



Cartes de séjour de « résident ordinaire » et de « résident privilégié » vers 1947.

fait défaut » : « Quand je disais que j'étais tourneur, on me répondait "ah non, vous ne pouvez pas parce que vous êtes Italien". À ce moment-là, les électriciens et les métiers comme ça, c'était réservé aux Français. Pendant pratiquement deux mois et vingt jours, je suis resté sans travailler... Une souffrance morale énorme [...]. Ensuite, la police me convoque, j'y vais avec mon oncle : "Alors, tu ne travailles pas ?", ils me regardent les mains parce qu'ils pensaient que je travaillais au noir. Ils me disent : "Dans huit jours, ou tu te trouves un travail ou tu es refoulé en Italie". Je ne savais pas quoi faire, et puis un ami de mon oncle lui a dit : "Écoute, je connais un ami à Saint-Étienne qui travaille dans les mines, et là, sûrement, pour les mines, ils lui font les papiers. Comme ça, il fait les papiers, et après, il pourra changer". Et c'est comme ça que cet ami me fait une lettre. Et j'arrive le 6 janvier 1949 à Saint-Étienne »<sup>25</sup>. Beaucoup, comme Felice Lo Muto, ont dû abandonner leur espoir de travailler dans le métier pour lequel ils avaient été formés et accepter des travaux extrêmement pénibles.



Rédaction  
Un ouvrier au travail  
C'est un beau jeudi de juillet.  
Mon papa et moi nous allons  
au centre d'apprentissage. Il

prend sa truelle, sa caisse, son  
seau plein d'eau et son gros  
pinceau. Il monte sur l'échaf.  
faudage, tient sa taloche de la  
main gauche et sa truelle de l'autre

tre main. Son chapeau est de  
travers et sa chemise hors du  
pantalon.  
Au bout d'un moment il s'a-  
ppergoit qu'il n'a plus de ci-

ment. Il appelle le manoeuvre.  
« Il n'est pas là ? » Il va pour  
descendre que le manoeuvre a-  
rrive. « Arrive vite ! » Le manou-



Rocco Altamura, originaire des Pouilles, sur un chantier de construction dans les années 1960.

### L'âge d'or des « maçons italiens »

Après la Libération, et pendant plusieurs décennies, le bâtiment a employé un nombre très important d'Italiens. Dès 1952, la commission départementale de la main-d'œuvre du Rhône remarque que dans le bâtiment, « les spécialistes restent toujours introuvables [...] ». D'une façon générale, il est à remarquer le vieillissement des professionnels du bâtiment sans apport appréciable d'éléments jeunes, préoccupation constante de certaines entreprises<sup>53</sup>. La maçonnerie, en particulier, manque cruellement de bras au moment où des chantiers immenses, liés à la construction des grands ensembles et à la modernisation des villes de l'agglomération, sont en train de démarrer.

Les Italiens ont constitué un véritable vivier qui a permis de renouveler la main-d'œuvre vieillissante de ce secteur, au point que l'image du « maçon italien » s'est imposée à cette période. Cette image a une part de vérité : dès 1954, la géographe Anne-Marie Faidutti-Rudolph, qui étudie les Italiens à Lyon à partir d'un échantillon de 563 familles, remarque que 220 chefs de famille sont dans le BTP. Quinze ans plus tard, une étudiante de géographie, qui s'intéresse aux Italiens de la Croix-Rousse, note que 56 % des hommes italiens de ce quartier travaillent dans le bâtiment<sup>54</sup>.

À cette époque, plusieurs entreprises de BTP de Lyon – Pitance, L'Avenir et Maïa-Sonnier – comptent plus d'un millier d'ouvriers et tournent à plein régime. Elles ont offert des opportunités, non seulement de travail, mais aussi de promotion professionnelle à nombre d'Italiens. Rocco Altamura, par exemple, originaire de Ruvo di Puglia (Pouilles), arrive à Lyon en 1956 à l'âge de 17 ans. Ses parents sont de petits agriculteurs mais le froid extrême de l'hiver 1956 a provoqué le gel des oliviers, des amandiers et de la vigne. Rocco part seul pour Lyon afin d'aider sa famille et loge à Monplaisir-la-Plaine chez des compatriotes qui lui trouvent un travail dans une fabrique de meubles. Mais quand il demande un permis de travail pour cet emploi, l'administration lui répond que ce secteur n'est pas destiné aux étrangers et que « si vous voulez travailler en France, le seul endroit où on peut vous faire des papiers, c'est le bâtiment ». Il s'oriente

donc vers ce secteur où les Italiens sont déjà très nombreux et débute comme aide-maçon. Assez rapidement, il intègre l'entreprise Pitance. Il y gravit peu à peu les différents échelons : aide, maçon, puis chef de chantier. Voyant que Rocco Altamura s'investit dans son travail et montre des capacités pour aller plus loin, l'entreprise lui propose des cours du soir : après des journées de dix à onze heures, il suit donc des cours deux fois par semaine, de 20h à 21h30 : cours de français pour mieux maîtriser cette langue, de dessin technique, de lecture de plans, etc. Rocco Altamura devient ainsi chef de chantier et encadre des travaux d'envergure, notamment lors de la construction de la centrale nucléaire de Creys-Malville.

Comme lui, de nombreux Italiens ont franchi peu à peu les différents échelons professionnels. Certains ont fondé leur propre entreprise de maçonnerie, de carrelage ou de peinture : Claude Ceroni, originaire de Bergame, crée une entreprise de maçonnerie à Caluire ; Dominique Scappaticci, natif d'Arpino, reprend dans les années 1980 l'entreprise de BTP Peix créée initialement par un maçon creusois ; Constant Giorgi, originaire de Roccasecca, a fondé en 1978 l'entreprise de construction et de promotion immobilière Métropole, propriétaire aujourd'hui de nombreux hôtels à Lyon.

Mais il ne faut pas oublier les nombreux ouvriers du bâtiment victimes d'accidents du travail, dans ce secteur où les normes de sécurité sont alors encore relativement rudimentaires. Les chutes, en particulier, ne sont pas choses rares. Ainsi Nicola Franchella, maçon originaire de Torrebruna (Abruzzes) tombe de quatre étages en 1960 sur un chantier du boulevard Pinel. Il s'en sort avec de multiples fractures aux chevilles et aux pieds, et doit subir diverses interventions chirurgicales. Contraint de porter des chaussures orthopédiques, il doit aussi abandonner son métier de maçon. Dans d'autres cas, les conséquences sont encore plus tragiques et les morts encore nombreux<sup>55</sup>.

Nicola Franchella, originaire des Abruzzes, sur un chantier à la Croix-Rousse.



Ci-dessus : le début d'une rédaction de Domenico Lorenzetti, originaire de Massa Carrara (Toscane), sur son père, Elio.



Leurs salaires évoluent aussi du fait du nombre d'heures qu'ils réalisent au sein de leur entreprise, à une époque où le travail ne manque pas. Il n'est pas rare, en effet, que les ouvriers fassent 50 heures par semaine voire plus, le volume horaire compensant la médiocrité des salaires dans certains secteurs industriels. À cela, il faut souvent ajouter les « petits boulots » réalisés le soir ou le week-end, la plupart du temps au noir. Les femmes font des ménages, gardent des enfants, réalisent à la maison des activités manuelles que certaines entreprises sous-traitent. Les hommes font des petits chantiers de construction ou de réparation, ils « bricolent ». Pendant toute cette période, la vie de nombreux immigrants semble avoir été « saturée » par le travail. Il constitue d'ailleurs, dans les témoignages recueillis, une valeur centrale que beaucoup regrettent de voir disparaître.

Cet attachement au travail a souvent été transmis à leurs enfants, arrivés très jeunes ou nés en France. Ce sont eux qui ont connu une véritable ascension professionnelle et sociale par rapport à leur milieu d'origine.

*L'école de Croix-Luizet, à Villeurbanne, accueille encore de nombreux petits Italiens dans les années 1960.*



#### L'ÉCOLE, FACTEUR DE PROMOTION SOCIALE

L'école a sans conteste joué un rôle important dans l'ascension sociale de la deuxième génération, même si de nombreux handicaps ont souvent rendu le parcours scolaire des jeunes Italiens plus compliqué que celui des Français. Le premier handicap est celui de la langue pour des enfants qui quelquefois arrivent à l'école sans connaître un mot de français. La situation est encore plus problématique lorsque le nombre d'Italiens est important : à l'école des garçons de Croix-Luizet, rue Armand (Villeurbanne), on compte encore en 1966 dix-sept enfants italiens qui viennent d'arriver en France et sont « handicapés par la méconnaissance de la langue française ». Dix d'entre eux sont nés en 1960 et doivent intégrer le cours préparatoire<sup>56</sup>. Confrontées à ce problème, certaines écoles mettent ces élèves dans des classes dites de « perfectionnement » qu'on appelait aussi, dans l'immédiat après-guerre, des « classes de retardés ». Elles regroupent un nombre limité d'enfants mais avec des difficultés souvent très hétérogènes, et les petits Italiens qui y sont affectés ont l'impression d'être relégués dans ce qu'ils appellent la « classe des nuls » ou « l'école des ânes ». Aux difficultés liées à la langue s'ajoute un sentiment de dévalorisation souvent mal vécu<sup>57</sup>. Heureusement, nombre de nouveaux arrivants intègrent des classes « normales » et, dans certains cas, rattrapent leur retard avant même la fin de l'année scolaire.

Un second handicap vient des conditions de logement et des moyens financiers des parents. Nombre d'enfants vivent dans des habitations minuscules, telle Tonina Battista, arrivée à Saint-Fons en 1957 à l'âge de 6 ans et originaire de Fontana Liri (province de Frosinone). Elle dort pendant plusieurs années sur un lit de camp dans la cuisine du logement familial et dispose d'un minuscule bureau que son père lui a installé dans cette même pièce<sup>58</sup>. L'absence d'électricité dans de nombreux logements oblige aussi, le soir, à étudier à la lampe à pétrole. Dans certains cas, le dénuement est encore plus

important, surtout après-guerre. Les registres de l'école de Croix-Luizet contiennent des justifications d'absence telles que « pas de chaussures » et recensent des enfants absents pour cause de diphtérie ou de tuberculose<sup>59</sup>.

Mais les obstacles les plus importants se trouvent dans la structure même de l'enseignement général qui, jusqu'à la fin des années 1950, est organisé en deux cursus très cloisonnés, le primaire et le secondaire, l'un étant destiné essentiellement aux classes populaires et sanctionné par le Certificat d'Études Primaires (CEP), l'autre permettant d'obtenir le baccalauréat et fréquenté essentiellement par les classes moyennes et supérieures. Ce système a commencé à être critiqué après-guerre et a débouché, en 1959, sur la réforme de l'enseignement portant l'âge de la scolarité à 16 ans et décloisonnant les deux filières. Mais la démocratisation de l'enseignement secondaire a été longue à se mettre en place ; en 1968, le lycée Saint-Exupéry, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, ne compte que 0,4 % d'Italiens et 1,3 % de naturalisés d'origine italienne sur un total de 1 400 élèves, chiffre bien inférieur à l'importance de la population transalpine du quartier. Entre 1958 et 1968, dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, seulement trois des soixante-dix garçons italiens scolarisés à l'école de la rue des Tables Claudiennes sont allés au lycée ; et seulement trois des trente filles pour l'école de la rue Jacquard. Il est difficile de démêler dans ces discriminations ce qui relève de l'origine nationale et de l'origine sociale. Mais l'une a certainement pu renforcer l'autre.

À cela s'ajoute enfin la difficulté qu'ont certains parents à imaginer pour leurs enfants un avenir différent du leur. Selon Angela M., dont la mère, veuve, élevait seule ses enfants, « les Italiennes comme moi, elles allaient jusqu'au certificat d'études et dans l'esprit des mères, c'était apprendre un métier, ce n'était pas faire des études, c'était apprendre un métier, donc aller à l'usine [...] il fallait gagner de l'argent très vite »<sup>60</sup>.

Le chemin des élèves italiens était donc parsemé d'obstacles, et certains n'ont pas pu les franchir. Mais de nombreux autres ont pu les contourner, grâce à l'aide de leurs instituteurs, qui ont souvent soutenu leur parcours scolaire ; grâce aussi à l'aide des parents qui ont souvent consenti des



*De jeunes Italiens de Vénissieux dans les années 1960.*

sacrifices importants pour leur permettre d'aller plus loin dans les études ; grâce enfin à la volonté propre des enfants, comme en témoigne Angela M. : « J'ai souffert énormément de la pauvreté [...]. Donc moi je me disais : "Je ne serai pas comme mes parents !" Ça met un bon coup de pied aux fesses ! »<sup>61</sup>. Aussi, les exemples sont nombreux de belles réussites scolaires puis professionnelles parmi les enfants d'immigrants. Tonina Battista, dont le père était maçon et qui est arrivée à l'école de Saint-Fons en 1957 sans parler un mot de français, réussit finalement à intégrer le collège – celui de Vénissieux car il n'en existe pas à Saint-Fons – puis le lycée Vidalenq, rue Mazenod (Lyon 3<sup>e</sup>). En 1969, elle s'inscrit à l'université et obtient une licence d'Italien. Elle passe ensuite un diplôme de documentation et occupe un poste de cadre dans les bibliothèques à la mairie de Saint-Fons<sup>62</sup>. Son exemple témoigne, parmi tant d'autres, de l'importance de l'école dans le parcours professionnel des enfants italiens. Dans bien des cas, le diplôme est bien plus modeste, mais il permet par exemple aux femmes de quitter l'usine pour les bureaux avec un CAP de sténo-dactylo. Les hommes peuvent intégrer directement des postes qualifiés dans les entreprises avec un CAP de tourneur ou d'ajusteur, ou entrer dans un bureau d'études avec un diplôme de dessinateur industriel. Au fil des années, nombre d'Italiens quittent la condition ouvrière et leur situation sociale se rapproche peu à peu de celle des Français.





Des secrétaires chez Berliet dans les années 1950.  
Au premier plan, Madeleine Bobbio.

Toutes les carrières ne sont pas le fruit d'un parcours scolaire long : Calogero Pace, arrivé de Montedoro à l'âge de neuf ans, intègre le collège de Décines mais arrête ses études au BEPC en 1963. Il entre alors comme coursier chez Bonnieux, une entreprise de transport et logistique située place Jean-Macé, à Lyon. Il grimpe peu à peu tous les échelons – déclarant en douane, chef-déclarant, chef de bureau, directeur adjoint – avant de fonder en 1980 sa propre entreprise, Dimotrans (Distribution moderne de transport). Quand il prend sa retraite, en 2005, sa société compte 327 salariés<sup>63</sup>.

#### L'ACCÈS À DE NOUVELLES RESPONSABILITÉS PUBLIQUES

Pour certains Italiens, cette intégration va de pair avec une participation à la vie publique locale et l'accès à des responsabilités politiques. C'est particulièrement vrai, dans les années 1950-1970, pour les militants communistes qui sont nombreux dans les banlieues ouvrières de Lyon. Ainsi, à Vaulx-en-Velin, un certain nombre de conseillers municipaux sont nés en Italie. Certains ont déjà une

longue carrière militante comme Fiorello Micolini, originaire de Villa Santina (province d'Udine, Frioul) qui milite dans les rangs communistes à Vaulx-en-Velin depuis les années 1930 et a eu des responsabilités importantes pendant la Résistance. Il devient conseiller municipal en 1959 et le reste jusqu'en 1977. D'autres résistants intègrent le conseil municipal, tel Marius Grosso, né à Villar Focchiardo (province de Turin, Piémont) qui siège en 1944-1945 et dirige alors la section vaudoise du PCF, ou le métallurgiste Noël Carmellino qui est né à Alassio (province de Savone, Ligurie) et a été le fondateur du comité local de Libération. Il est élu de 1947 à 1971. Un autre métallurgiste, Ernest Cavellini, originaire de Codolo (province de Massa Carrara, Toscane), siège à ses côtés de 1953 à 1977. Des femmes s'impliquent aussi dans le combat politique, telle Joséphine Peyri, née Reano, originaire de Foglizzo (province de Turin) qui détient un mandat municipal de 1953 à 1977<sup>64</sup>.

Les autres communes de banlieue connaissent le même phénomène. À Saint-Priest, la section du Parti communiste est animée par le menuisier François Alloisio, né à Visone (province d'Alexandrie, Piémont). Son épouse, Madeleine, née Bobbio, originaire du même village, assume longtemps des responsabilités municipales et se présente comme suppléante aux élections législatives de 1978. Tous deux ont aussi de nombreuses responsabilités au sein de la CGT, tant au plan local que national<sup>65</sup>. Aujourd'hui, si l'on étudie les conseils municipaux des communes de Lyon, on se rend compte que les élus d'origine italienne y sont nombreux, tels Sonia Bove à Villeurbanne ou Jean-Pierre Scappaticci à Oullins. Tous deux sont originaires de cette province de Frosinone, au sud de Rome, qui a envoyé tant d'Italiens dans l'agglomération de Lyon.

Le choix de s'investir dans la vie publique locale et de prendre des responsabilités politiques est le signe d'un enracinement progressif des Italiens dans les communes dans lesquelles ils se sont installés et d'une volonté de construire leur existence là où ils vivent grâce à la politique, mais aussi au syndicalisme ou au militantisme associatif.



L'action militante de Madeleine Alloisio à la CGT.

Cela ne veut pas dire pour autant que les nombreux fils qui relient ces migrants à leur pays d'origine se sont rompus, d'autant plus que, contrairement aux périodes précédentes, il a été plus facile, après-guerre, de garder le contact avec l'Italie.

Madeleine Alloisio, alors adjointe au maire de Saint-Priest, prenant la parole devant les usines Berliet en 1977.



## Maintenir le lien avec l'Italie

### LES VACANCES EN ITALIE

Avant-guerre, seul le courrier permettait de maintenir un lien régulier avec son pays d'origine. Après 1945, les choses changent : les congés payés, apparus en 1936, s'allongent peu à peu et permettent désormais de partir un mois en Italie et l'automobile se démocratise à partir des années 1950. Désormais, de nombreux Italiens prennent tous les ans – ou un peu moins régulièrement quand les moyens financiers sont limités – le chemin de leur village d'origine, chargeant la voiture nouvellement acquise à l'aller comme au retour. À l'aller car des denrées comme le chocolat ou le café sont encore difficilement accessibles dans certaines régions d'Italie dans les années 1950-1960, et au retour car il faut ramener les ingrédients qui vont permettre de cuisiner les plats du pays pendant le reste de l'année, comme se le rappelle Floriana Notarangelo (voir p. 238-239).

Le long voyage de retour dans le village d'origine en été pour de nombreuses familles italiennes.





### Toute l'Italie que j'ai...

Dans son blog *Mangiare Ridere*, Floriana Notarangelo se souvient avec émotion des vacances familiales dans leur village d'origine, Manfredonia.

« Fin des années 1950. Mon grand-père Luigi débarque à Lyon avec ses trois fils aînés, Francesco, Matteo, et Antonio [...]. Je les imagine, tous les quatre, le soir. Se cuisiner des pâtes ramenées précieusement d'Italie pour sentir l'*aria di casa*. Même si tout manquait pour en faire des dignes de ce nom. Se parler en patois comme à la maison, dans les Pouilles. Gratter quelques notes sur la guitare et entonner des chansons bien de chez nous.

Rêver aux oliviers et aux pavés brulants, la petite vieille en noir qui surveille les passants, les pizzas qui vont de maison en maison. Le brouhaha familial et les Italiens qui gesticulent.

De bonne humeur, même quand ils sont de mauvaise humeur.

Et je les imagine, revenir au pays, et s'émouvoir, le cœur qui bat, devant l'huile d'olive qui parfume le *ragù della nonna*.

Cette huile d'olive qui était introuvable en France. De l'or liquide, pour mon père, ses frères, et mon grand-père.

Plus tard dans les années 1970, quand c'est ma mère qui est arrivée en France, mon autre grand-père faisait en sorte qu'elle ait de l'huile d'olive pour toute l'année, pour tous nos dimanches en famille, pour tous les plats de *pasta asciutta*. Quelque chose comme 30-50 litres. Quand on repartait des Pouilles, vers la fin août, on était littéralement enseveli par les valises sur nos genoux, pour faire de la place aux tomates et à l'huile d'olive, aux biscuits du Mulino Bianco, aux formats de *pasta* régionale Agnesi ou Barilla qu'on ne trouvait pas en France. Et de l'origan. Qui avait patiemment séché *al sole pugliese* sur les terrasses, pour être confectionné amoureusement et transporté jusqu'en France. La petite touche qui parfumerait la *pizza della mamma*. Et qui lui donnerait ce goût incomparable.

C'est la naïveté italienne et la tradition méridionale qui allaient à la rencontre de la frénésie et la modernité urbaine.

Tout ça, ça nous faisait rêver. Moi, mes frères, ma sœur.

Moi qui comptais les jours dès la rentrée de septembre. Les jours qui me séparaient de l'Italie, au mois d'août. Qui inscrivais "-330, -329, -328..." sur chaque page de mon agenda. Qui attendais Noël juste pour le colis de la Nonna qui nous envoyait du panettone, des pâtes, et mon paquet de Pan di Stelle. Et regardais ma mère qui confectionnait à son tour un paquet plein de victuailles bien françaises, pour la famille restée là-bas.

Avec un paquet de papillotes pour chacun de ses 10 (!) frères et sœurs.

Moi qui demandais à mon père de me réveiller quand le Grand Prix de F1 se passait la nuit, au Japon, pour ne pas rater une course de Ferrari et prendre le risque de manquer le drapeau et l'hymne italien en cas de victoire. Tout comme je le suppliais de me réveiller quand on arrivait au tunnel du Fréjus au très petit matin, pour ne pas manquer le passage de la frontière, et ce panneau "ITALIA" que j'attendais depuis de si longs mois.

À 6, 13, ou 20 ans, toujours le même rituel.

Les yeux qu'on se frotte à 5 h du matin, le cœur qui se serre un peu, voilà, on y est, quelques coups de klaxon en sortant du tunnel, comme pour dire "*Ça y est, Italia, on est là, on est de retour, un an, Seigneur que tu nous as manqué !*" et la pause sur la première aire d'autoroute italienne pour déguster le salvateur *cappuccino*. On est à la maison.

Je pouvais me rendormir, je savais que ma mère m'aurait réveillée, de longues heures plus tard, dans la chaleur de notre Alfa Romeo 75 couleur crème non climatisée, juste avant qu'on aperçoive la mer. Notre mer.

"ON VOIT LA MER !" Celle de chez nous, qui nous donne tout ce qu'on aime, tous ses trésors.

*Vongole, cozze, tartufi di mare, polipo, calamari*, que sais-je...



La famille Notarangelo sur le chemin du village natal, Manfredonia, en 1979.



Puis encore de longues heures avant d'apercevoir le panneau de notre ville, vite recoiffe-toi, on est arrivés, ça fait 18 heures qu'on roule mais ça y est, on va voir Nonna, ils nous attendent tous impatiemment !

La silhouette de ma grand-mère sur le balcon dans la pénombre, qui guettait l'arrivée de ses enfants et petits-enfants qu'elle n'avait pas vus depuis un an.

Et l'explosion de joie.

Le chemin inverse, quatre semaines plus tard, était long, infernal, douloureux, rempli de larmes. J'étais inconsolable.

Et ça durait des semaines. J'aurais pu me faire venir un ulcère. Oui, j'étais excessive déjà à six ans. Et le plus incroyable est que je pleure autant aujourd'hui, à 32 ans, que lorsque j'en avais six, quand je dois quitter l'Italie.

Je deviens *nera*, comme on dit ici.

Toute l'Italie que j'ai, c'est tout ça et tellement d'autres choses. Des saveurs, des odeurs, la chaleur humaine de ma famille, les cousins qui m'écrivent pendant l'année et mon sprint vers la boîte aux lettres dès que je voyais pointer la casquette du facteur, les copains qu'on retrouve à la plage, les larmes des séparations, les hurlements quand Toto Schillaci crève la défense adverse, la pizza croustillante et brûlante à peine sortie du *panificio*, les 1 000 lires que ma grand-mère me donnait pour que j'achète mon *gelato*, les paysages accidentés du Gargano, les plats de *pasta* fumante sous quarante degrés, la ville endormie pendant la sieste.

Toute l'Italie que j'ai, c'est Luigi, Francesco, Matteo et Antonio et tous les autres, tous les gens, tous les Bruno, Marco, Roberto, et leurs familles, tous les déracinés du *Bel Paese*, mais qui éprouvent toujours autant d'émotion en cueillant une petite olive dorée de notre terre.

Tout ça. Et encore plus. Bien plus ».

Source : Blog de Floriana Notarangelo, *Mangiare Ridere* [<http://mangiareridere.fr>]. Billet du 18/01/2013.